



5, place de l'Ancien Marché
94130 NOGENT SUR MARNE

☎ 01 48 73 19 63

N.IAVARONE Chef d'établissement



CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2019

Chers parents,

Voici quelques informations concernant l'organisation de cette année scolaire 2019/20 :

1/ La rentrée : Elle aura lieu le lundi 2 septembre 2019

Elle s'échelonne de la façon suivante :

8h30 : Classe de CM2 : Madame Virginie GALIGNE et Madame IAVARONE

Classe de CM1 : Madame Marie ECHAPPÉ

8h45 : Classe de CE2 : Madame Nathalie PAWLIK

Classe de CE1 : Madame Nathalie UMMENHOVER

9h 00 : Classe de CP : Madame Véronique MARCQ

L'APEL organisera dès 8h30 un accueil café pour tous les parents dans le grand self..

Les trois classes de Maternelle auront une rentrée échelonnée pour permettre un accueil plus personnalisé. Veuillez vous reporter au tableau fourni par le professeur de votre enfant :

- Classe de Petite section : Madame Amandine NARBONNE
- Classe de Moyenne Section : Madame Sylvie BRASSAC
- Classe de Grande Section : Madame Sylvie DENAMBRIDE

Le restaurant scolaire, l'étude et la garderie fonctionneront dès le lundi 2 septembre.

2) Horaires de l'école :

- Il y aura classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Ecole maternelle : 8h30 - 11h35 / 13h30 - 16h20
Ecole élémentaire : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h30
- Prévoir 3 samedis matins travaillés dans l'année pour vivre notre caractère propre d'établissement catholique.
- Nous vous communiquerons dès la rentrée la liste des dates importantes de l'année.
- L'aide personnalisée (APC) aura lieu sur le temps du midi.

Les entrées :

Elles se font par la petite porte de 8h15 à 8h30 et de 13h15 à 13h30 (5 place de l'ancien marché)
Le plan Vigipirate étant toujours en vigueur, seuls les parents de la maternelle sont autorisés à accompagner leurs enfants dans les classes et donc à pénétrer dans la cour.

Remarque : De 7h45 à 8h15, l'accès à l'école est strictement réservé aux élèves inscrits à la garderie du matin.

Les sorties :

Pour toutes les **classes élémentaires**, la sortie se fait à 11h45 par le petit portail.

Pour les **classes maternelles**, nous vous demandons de venir chercher vos enfants dans la cour à **11 h 35 et 16 h 20**.

Pour des raisons de sécurité, à 11h45 et 16h30, plus aucun parent ne doit être sur la cour.

Tout élève présent sur la cour au-delà de 17h et non-inscrit sera pris en charge. L'étude élémentaire ou la garderie maternelle sera alors facturée.

3) Garderies et études :

➤ **Garderie du matin de 7h45 à 8h15.**

Une garderie est organisée à partir de 7h45 sur inscription.

➤ **Garderie du soir de 16h30 à 18h ou 18h30** pour la **maternelle**. (pas de sortie possible entre 16h30 et 17h)

Le goûter sera fourni par l'école. **L'inscription est obligatoire le matin même.**

➤ **Etude surveillée de 16h30 à 18h00** pour les élèves du **CP au CM2**, puis garderie possible de 18h à 18h30. L'étude comprend une récréation de 16 h 30 à 17 h 00.

Il s'agit d'une étude fermée, avec l'impossibilité de venir chercher son enfant avant 18h, ceci dans le souci de respecter le travail des enfants et des personnes qui les encadrent.

Les enfants ne pourront être récupérés qu'à **18h ou 18h30 même pour la maternelle.**

4) Relations parents-école :

➤ **Madame IAVARONE**, chef d'établissement reçoit sur rendez-vous (01 48 73 19 63) et peut être contactée par Ecole Directe

➤ **Pour communiquer avec les enseignants**, utiliser le cahier de correspondance ou Ecole Directe

➤ **Rencontres parents-enseignants** : Une réunion sera organisée par classe. La date vous sera communiquée à la rentrée.

Pour communiquer avec l'école, utiliser le mail de l'accueil accueil@standre-nogent.org

Pour la comptabilité, envoyer un mail à Sandrine Alves ou Stéphanie Touré à la comptabilité par le biais d'Ecole Directe

Vous trouverez sur le site **Ecole Directe** des informations importantes sur l'école et un moyen de paiement par CB (sorties, fournitures...). Les **codes** qui vous ont été donnés l'an dernier seront les **mêmes pour 2019/20**. Gardez-les précieusement. Pour les nouvelles familles, ils vous seront remis à la rentrée. Il vous est conseillé de **consulter Ecole Directe régulièrement** ou de vous paramétrer une alerte **y compris pour les classes de maternelle**.

5) Le cartable de votre enfant.

Nous vous demandons :

➤ de bien vouloir vérifier tous les jours son contenu

➤ de signer les cahiers, classeurs, carnets de notes, de compétences dès qu'ils sont remis à votre enfant.

➤ de consulter tous les soirs le cahier de correspondance et de signer les mots même s'ils ne demandent aucune réponse.

6) Absences.

Toute absence doit être signalée dès 8h15 auprès de l'accueil. Un mot justifiant l'absence sera écrit sur papier libre et donné par l'enfant à l'enseignante le jour de son retour.

Je vous souhaite de passer un très bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Nathalie IAVARONE